

# Offre de formations professionnelles en France



Bourses du Gouvernement Français

NOUVEAU



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AMBASSADE DE FRANCE  
EN SLOVAQUIE

Service de Coopération  
et d'Action Culturelle



INSTITUT  
FRANÇAIS  
BRATISLAVA

## Avant-propos

---

Le Service de coopération et d'action culturelle de l'Ambassade de France a le plaisir de vous présenter le programme de ses offres de formations techniques et administratives pour l'année 2005.

Comme chaque année, les cycles de formations organisés en France par plusieurs établissements spécialisés s'adressent à des cadres slovaques francophones (mais aussi anglophones ou hispanophones pour certaines sessions spécifiques) souhaitant enrichir leur connaissance du savoir-faire français ou perfectionner leurs qualifications en suivant un stage de formation continue (théorique et/ou pratique) à l'étranger.

Les candidats admis aux formations proposées peuvent solliciter auprès du SCAC le bénéfice d'une bourse du gouvernement français assurant la couverture financière des frais de séjour (frais de formation, logement, nourriture et sécurité sociale) en France. Dans ce cas, seul le voyage aller/retour entre la Slovaquie et la France reste à leur charge.

Nous espérons que ce catalogue suscitera votre intérêt et que vous serez nombreux à vous inscrire.

Au plaisir d'examiner vos dossiers de candidature et de vous aider à préparer votre séjour de formation en France.

**Jean-Pierre MEULLENET**  
**Conseiller de coopération et d'action culturelle**

<b>A. FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA).....</b>	<b>3</b>
CIL – Cycle International Long à l'École Nationale d'Administration (18 mois): septembre 2005 – février 2007.....	3
CIC – Cycle International Court (9 mois) à l'École Nationale d'Administration: novembre 2005 – juillet 2006.....	4
CIAP - Cycle International d'Administration Publique (7,5 mois) à l'École Nationale d'Administration: décembre 2005 - juillet 2006 .....	5
CISAP – Cycles internationaux spécialisés d'administration publique (cycles de courte durée: environ 1 mois).....	7
<b>B. FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE NATIONALE DES IMPÔTS (ENI) .....</b>	<b>9</b>
École Nationale des Impôts (Direction générale des impôts).....	9
<b>C. STAGES TECHNIQUES OFFERTS PAR L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM).....</b>	<b>11</b>
Formations généralistes .....	11
Formations spécialisées .....	11
<b>D. STAGE A L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME: JUILLET 2005.....</b>	<b>13</b>
<b>E. STAGES POUR MÉDECINS SPÉCIALISTES .....</b>	<b>15</b>
<b>CONTACTS.....</b>	<b>16</b>



## A. FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION (ENA)

### CIL – Cycle International Long à l'École Nationale d'Administration (18 mois): septembre 2005 – février 2007

Le cycle international long a pour vocation de faire bénéficier de la même formation que les élèves français de l'ENA de jeunes fonctionnaires ou agents publics étrangers, et - dans certains cas limités - des étudiants du second cycle universitaire se destinant à entrer dans la fonction publique de leur pays.

#### CONDITIONS DE SCOLARITÉ

La scolarité dure 18 mois. Elle comprend trois phases:

- Une période préliminaire d'un mois qui se déroule à Strasbourg en septembre visant à la préparation au stage de préfecture et aux études.
- Un stage en préfecture d'une durée de plus de trois mois (début octobre à mi janvier).
- Une période d'études de 14 mois qui s'effectue avec les élèves français admis au titre des concours, dans les mêmes conditions de scolarité (de mi-janvier à fin juillet à Strasbourg, puis de septembre à fin février de l'année suivante à Paris).

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Pour intégrer le cycle international long, réservé à des élèves n'ayant pas la nationalité française, le candidat doit :

- être fonctionnaire, agent public ou, dans certains cas limités, étudiant se destinant à entrer dans la fonction publique de son pays;
- être diplômé de l'enseignement supérieur;
- être âgé en principe de moins de 35 ans;
- posséder une excellente maîtrise de la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit;
- posséder une bonne connaissance de la société et des institutions françaises et européennes et être intéressé par les questions internationales.
- satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'école ; pour plus d'informations sur la nature des épreuves, veuillez consulter le site Internet de l'ENA ([www.ena.fr](http://www.ena.fr)) ou les brochures disponibles auprès de l'Ambassade: M. Lakhdar BOUADJENAK:

Tél.: (02) 59 34 77 45

Télécopie: (02) 59 34 77 99

Courriel: [Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr](mailto:Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr)

Sur ce cycle est greffée la préparation d'un master en administration publique. Les élèves qui le souhaitent peuvent présenter leur candidature au master dès le mois de septembre.

#### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation et de séjour:

- aucun frais de formation.

Les frais de participation à divers voyages et séminaires organisés dans le cadre des études (environ 2 300 €) et les frais de séjour en France (logement, restauration, assurance sociale) peuvent être couverts par :

- l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français octroyée par l'Ambassade de France en Slovaquie (le voyage aller/retour reste à la charge du candidat).
- le candidat
- son administration

- des organisations internationales ou non-gouvernementales (l'identification des bailleurs des fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat)

### MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

La procédure de candidature est la suivante:

- envoi du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, lettre de recommandation du supérieur hiérarchique) à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne
- (avant le **21 janvier 2005**)
- convocation des candidats aux épreuves de sélection le **7 février 2005**
- l'Ambassade envoie les dossiers des candidats à l'ENA
- notification aux candidats, via l'Ambassade, des résultats des épreuves

En cas de succès aux épreuves, l'Ambassade indiquera à l'intéressé si une Bourse du Gouvernement Français peut lui être accordée.

Il est possible pour un candidat séjournant, temporairement, déjà en France de se présenter directement à l'École Nationale d'Administration, au service chargé des étudiants étrangers, 2 avenue de l'Observatoire à Paris, pour y remplir un dossier de candidature.

### CIC – Cycle International Court (9 mois) à l'École Nationale d'Administration : novembre 2005 – juillet 2006

L'objectif est de permettre à des fonctionnaires de responsabilité de se familiariser avec toutes les facettes de la gestion publique en France et en Europe. Ce cycle permet des approches comparatives avec notamment la mise en commun d'expériences et l'examen de questions d'actualité, l'organisation de débats et des travaux de groupe de diverses natures. Il est animé par les meilleurs spécialistes français et européens.

### CONDITIONS DE SCOLARITÉ

La scolarité dure 9 mois.

Elle comprend:

- Une phase initiale de 7 semaines à Strasbourg
- Un stage en administration centrale (Paris en principe) d'une durée de 10 semaines
- Une phase commune avec les administrateurs français

### CONDITIONS D'ADMISSION

Le candidat doit:

- être fonctionnaire ou agent public
- être diplômé de l'enseignement supérieur
- être âgé en principe de 30 ans au moins
- disposer d'une solide expérience professionnelle suffisamment longue pour être confrontée avec celle de ses collègues français et étrangers et exercer des fonctions de responsabilité
- posséder une excellente maîtrise de la langue française, tant à l'oral qu'à l'écrit ;
- satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'école ; pour plus d'informations sur la nature des épreuves, veuillez consulter le site Internet de l'ENA ([www.ena.fr](http://www.ena.fr)) ou bien les brochures disponibles auprès de l'Ambassade: M. Lakhdar BOUADJENAK:

Tél.: (02) 59 34 77 45

Télécopie: (02) 59 34 77 99

Courriel: [Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr](mailto:Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr)



## PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Les frais de formation et de séjour:

- aucun frais de formation.

Les frais de participation à divers voyages et séminaires organisés dans le cadre des études (environ 2 300 €) et les frais de séjour en France (logement, restauration, assurance sociale) peuvent être couverts par:

- l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français octroyée par l'Ambassade de France en Slovaquie (le voyage aller/retour reste à la charge du candidat).
- le candidat
- son administration
- des organisations internationales ou non-gouvernementales (l'identification des bailleurs des fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat)

## MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

La procédure de candidature est la suivante:

- envoi du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, lettre de recommandation du supérieur hiérarchique) à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne (avant le **21 janvier 2005**)
- convocation des candidats aux épreuves de sélection le **7 février 2005**
- l'Ambassade envoie les dossiers des candidats à l'ENA
- notification aux candidats, via l'Ambassade, des résultats des épreuves

En cas de succès aux épreuves, l'Ambassade indiquera à l'intéressé si une Bourse du Gouvernement Français peut lui être accordée.

## **CIAP - Cycle International d'Administration Publique (7,5 mois) à l'École Nationale d'Administration: décembre 2005 - juillet 2006**

La durée de ce cycle est de 7 mois et demi.

L'objectif est d'assurer à de hauts fonctionnaires étrangers un perfectionnement professionnel intensif dans leur domaine de compétence. La formation initiale préalable et l'expérience administrative des auditeurs servent de point d'appui au renforcement des compétences d'un cadre dirigeant de la fonction publique appelé à exercer des fonctions d'autorité et d'encadrement.

Pour répondre au mieux à l'exigence croissante de spécialisation, le CIAP de l'ENA offre 7 filières, chacune d'entre elles permettant d'approfondir les problématiques actuelles de modernisation et les enjeux d'un domaine de l'administration publique. C'est l'occasion d'étudier tous les nouveaux aspects de la gestion publique en accordant une large place à l'accompagnement du changement et d'analyser aussi les questions soulevées par l'évaluation des politiques publiques. Il s'agit de susciter la réflexion sur les pratiques administratives existantes et leurs évolutions.

### **Filières**

La spécialisation est le point fort de cette formation. Sept filières dans trois sections sont proposées aux fonctionnaires étrangers, qui en choisissent une en fonction de leur formation, de leur expérience professionnelle et de leur administration d'origine.

#### **Section administration et institutions**

- Droit et administration générale
- Administration territoriale
- Gestion des ressources humaines et management dans la fonction publique

**Section économie et finances publiques**

- Gestion financière et budgétaire
- Politiques économiques et fiscales

**Section relations internationales**

- Action diplomatique
- Affaires européennes

**CONDITIONS DE SCOLARITÉ**

La scolarité dure 7 mois et demi (avec une interruption d'une semaine au moment des fêtes de fin d'année).

Elle comprend:

- une phase intensive de français
- une phase initiale de cadrage pour tous
- un voyage en province
- une phase de spécialisation
- un stage en administration française
- une période d'évaluation

**CONDITIONS D'ADMISSION**

Le candidat doit:

- être fonctionnaire ou agent public
- être expressément présenté par son gouvernement
- être diplômé de l'enseignement supérieur
- être âgé de 25 ans au moins
- disposer d'une expérience professionnelle confirmée
- posséder une excellente maîtrise de la langue française
- satisfaire aux épreuves de sélection organisées par l'ENA

Les frais d'inscription s'élevaient à 2 750 €

Plus d'informations sur la nature et le calendrier des épreuves peuvent être obtenues auprès du service de coopération et d'action culturelle de l'ambassade de France en Slovaquie, ou par Internet sur le site suivant: [www.ena.fr](http://www.ena.fr)

**PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION**

**Frais de formation et de séjour**

Les frais de formation (2750 €) et les frais de séjour en France (logement, restauration, assurance sociale) peuvent être couverts par:

- l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français octroyée par l'Ambassade de France en Slovaquie (le voyage aller/retour reste à la charge du candidat).
- le candidat
- son administration
- des organisations internationales ou non-gouvernementales (l'identification des bailleurs des fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat)

**MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES**

La procédure de candidature est la suivante:

- envoi du dossier de candidature (CV, lettre de motivation précisant la spécialité choisie, lettre de recommandation du supérieur hiérarchique) à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne. (avant le **21 janvier 2005**)

- convocation des candidats aux épreuves de sélection le **7 février 2005**
- l'Ambassade envoie les dossiers des candidats à l'ENA
- notification aux candidats, via l'Ambassade, des résultats des épreuves

En cas de réponse positive, l'Ambassade indiquera à l'intéressé si une Bourse du Gouvernement Français peut lui être accordée.

## **CISAP – Cycles internationaux spécialisés d'administration publique (cycles de courte durée: environ 1 mois)**

L'École Nationale d'Administration organise à l'intention de hauts fonctionnaires étrangers des sessions de perfectionnement de courte durée, intitulées «Cycles internationaux spécialisés d'administration publique».

### **CONDITIONS D'ADMISSION**

Les cycles sont réservés à des fonctionnaires, cadres de grands services publics, d'entreprises publiques ou assimilées, justifiant de trois ans d'ancienneté au moins, étant:

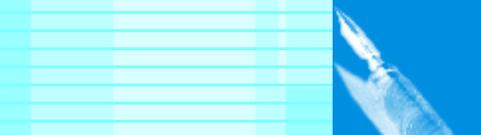
- présentés par leur gouvernement
- titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent attestant quatre années d'études supérieures au moins – ou, dans certains cas, en charge de responsabilités qui démontrent une capacité équivalente
- âgés en principe de moins de 45 ans

Pour les enseignements dispensés en français, une bonne maîtrise de la langue française est indispensable.

### **LISTE DES STAGES CISAP 2005**

<b>Préparation et exécution du budget de l'État</b>	21 fév. – 18 mars
<b>La pratique de la négociation internationale</b>	21 fév. – 18 mars
<b>Organisation du travail parlementaire</b>	7 mars – 1er avril
<b>La territorialisation des politiques publiques</b>	14 mars – 8 avril
<b>Marchés publics</b>	21 mars – 15 avril
<b>La gestion internationale des crises</b>	4 avril – 29 avril
<b>Contrôle, analyse et audit financiers de la gestion publique</b>	18 avril – 13 mai
<b>Organisation du travail gouvernemental (première partie)</b>	9 mai – 20 mai
<b>Organisation du travail gouvernemental (première et seconde partie)</b>	9 mai – 3 juin
<b>La corruption: réalités économiques et moyens de lutte</b>	16 mai – 10 juin
<b>Le métier de diplomate aujourd'hui</b>	16 mai – 10 juin
<b>La médiation institutionnelle</b>	6 juin – 1er juillet
<b>Coopération internationale et conduite de projets</b>	27 juin – 8 juillet
<b>La protection des Droits de l'Homme</b>	19 sept. – 14 oct.
<b>Évaluation des politiques publiques</b>	26 sept. – 21 oct.
<b>Évaluation et mobilisation des ressources fiscales et douanières</b>	10 oct. – 4 nov.
<b>Gestion des ressources humaines et management dans la fonction publique</b>	2 nov. – 25 nov.
<b>L'Europe et la mondialisation</b>	14 nov. – 9 déc.
<b>Evaluacion y transparencia administrativa</b>	13 juin – 8 juillet
<b>International trade negotiations</b>	7 nov. – 18 nov.
<b>Fighting against corruption</b>	21 nov. – 2 déc.

Les frais de formation pour les candidats non-boursiers du gouvernement français sont de 800 € pour les cycles de 4 semaines et 600 € pour les cycles de 2 semaines



## PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

### *Les frais de formation et de séjour*

Les frais de formation (800 ou 600 €) et les frais de séjour en France (logement, restauration, assurance sociale) peuvent être couverts:

- par l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français octroyée par l'Ambassade de France en Slovaquie (le voyage aller/retour reste à la charge du candidat).
- par le candidat
- par son administration
- par des organisations internationales ou non-gouvernementales (l'identification des bailleurs des fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat)

## MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

La procédure de candidature est la suivante:

- envoi du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, lettre de recommandation du supérieur hiérarchique) à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne, trois mois avant le début du cycle.
- convocation des candidats à un entretien avec l'Attaché de coopération
- transmission par l'ambassade des dossiers des candidats à l'ENA
- notification aux candidats, via l'Ambassade, des résultats de l'examen des dossiers par l'ENA

En cas de réponse positive, l'Ambassade indiquera à l'intéressé si une Bourse du Gouvernement Français peut lui être accordée.

Une brochure apportant plus de précisions est disponible auprès des services de l'Ambassade. Une copie pourra être fournie sur demande à M. Lakhdar BOUADJENAK:

Tél.: (02) 59 34 77 45

Télécopie: (02) 59 34 77 99

Courriel: [lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr](mailto:lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr)

Pour de plus amples informations au sujet des cycles de l'ENA, nous vous invitons à consulter le site [www.ena.fr](http://www.ena.fr)



## B. FORMATIONS PROPOSÉES PAR L'ÉCOLE NATIONALE DES IMPÔTS (ENI)

### École Nationale des Impôts (Direction générale des impôts)

Elle organise quatre sessions destinées aux fiscalistes étrangers francophones pour l'année 2005:

- séminaire de formation à la T.V.A. (du 23 mai au 10 juin 2005).
- séminaire de formation au contrôle fiscal (du 9 mai au 20 mai 2005).
- séminaire de formation au recouvrement de l'impôt (du 13 juin au 24 juin 2005).
- séminaire sur la formation du personnel des impôts (du 27 juin au 8 juillet 2005).

#### CONDITIONS D'ADMISSION

Les cycles sont réservés à des fonctionnaires, justifiant de trois ans d'ancienneté au moins, et qui sont:

- présentés par leur gouvernement
- titulaires d'une maîtrise ou d'un diplôme équivalent attestant quatre années d'études supérieures au moins – ou,
- exerçant des responsabilités importantes dans l'administration, correspondant à la nature de la formation sollicitée
- Une bonne maîtrise de la langue française est indispensable

#### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Frais de formation: aucun frais de formation

Les frais de séjour<sup>1</sup> en France (logement, restauration, assurance sociale) peuvent être couverts:

- par l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français octroyée par l'Ambassade de France en Slovaquie (le voyage aller/retour reste à la charge du candidat).
- par le candidat
- par son administration
- par des organisations internationales ou non-gouvernementales (l'identification des bailleurs de fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat)

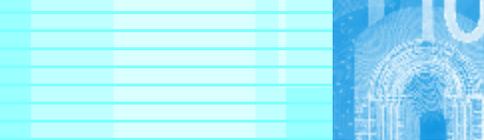
#### MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

La procédure de candidature est la suivante:

- envoi du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, lettre de recommandation du supérieur hiérarchique) à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne avant le **15 janvier 2005**.
- convocation des candidats à un entretien avec l'Attaché de coopération
- transmission des dossiers par l'Ambassade à l'École Nationale des impôts
- notification aux candidats, via l'Ambassade, des résultats de l'examen des dossiers par l'ENI.

En cas de réponse positive, l'Ambassade indiquera à l'intéressé si une Bourse du Gouvernement Français peut lui être accordée.

<sup>1)</sup> Les conditions de séjour en France, pour le logement et la nourriture, nécessitent un minimum de ressources de 800 €/mois



---

Une brochure apportant plus de précisions est disponible auprès des services de l'Ambassade. Un exemplaire pourra être fourni sur demande à M. Lakhdar BOUADJENAK :

Tél.: (02) 59 34 77 45

Télécopie: (02) 59 34 77 99

Courriel: [Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr](mailto:Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr)



## C. STAGES TECHNIQUES OFFERTS PAR L'ÉCOLE NATIONALE DE LA MAGISTRATURE (ENM)

La Sous-Direction des relations internationales de l'École Nationale de la Magistrature propose en 2005 plusieurs cycles de formation qui s'adressent aux jeunes étrangers:

### **Formations généralistes**

- **Cycle de formation initiale** du 2 mai 2005 au 16 décembre 2006. Frais pédagogiques: 500 € par mois. Cette formation s'adresse à de futurs magistrats et magistrats nouvellement nommés, titulaires de la maîtrise en droit ou d'un diplôme équivalent et ayant une bonne pratique de la langue française. Les auditeurs proviennent en priorité de pays où il n'existe pas de formation initiale de magistrats. Date limite d'inscription: 14 janvier 2005.
- **Présentation des institutions judiciaires françaises** du 13 juin au 8 juillet 2005 et du 3 au 28 octobre 2005, Frais pédagogiques: 1000 €. Ce cycle s'adresse aux magistrats du siège et du parquet en fonction dans leur pays, ayant peu ou pas de connaissance de la justice française. Date limite d'inscription: 1ère session: 15 avril 2005, 2ème session: 30 juillet 2005.

### **Formations spécialisées**

- **Formation de formateurs** du 4 au 14 avril 2005, du 19 au 30 septembre 2005. Frais d'inscription: 1000 €. Ce séminaire s'adresse à des responsables, des cadres ou des enseignants, permanents ou non, d'instituts de formation judiciaire. Date limite d'inscription: Première session: 14 janvier 2005. Deuxième session: 17 juin 2005
- **L'enquête économique et financière** du 9 au 20 mai 2005. Frais d'inscription: 1000 €. Ce séminaire s'adresse à des membres du parquet, à des juges d'instruction, à des magistrats chargés de ce type de dossiers pénaux. Date limite d'inscription: 11 mars 2005.
- **Ingénierie pédagogique et administrative d'un institut de formation judiciaire** du 6 au 10 juin 2005. Pas de frais d'inscription. Ce séminaire s'adresse à des hauts magistrats et/ou responsables de formation étrangers. Date limite d'inscription: 22 avril 2005.
- **Responsabilité et discipline des magistrats** du 14 au 18 novembre 2005. Frais d'inscription: 800 €. Ce séminaire s'adresse à des magistrats et/ou responsables de formation étrangers. Date limite d'inscription: 1er octobre 2005.
- **La justice pénale internationale** du 21 au 24 novembre 2005. Frais d'inscription: 800 €. Ce séminaire s'adresse à des magistrats et/ou responsables de formation étrangers. Date limite d'inscription: 15 octobre 2005.
- **Justice et droits de l'homme** (en langue anglaise) du 12 au 15 décembre 2005. Frais d'inscription: 800 €. Ce séminaire s'adresse à des magistrats et/ou responsables de formation étrangers. Date limite d'inscription: 1er novembre 2005.

### **PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION**

Les frais pédagogiques et de séjour peuvent être pris en charge:

- par l'Ambassade de France en Slovaquie qui attribue une Bourse du Gouvernement Français au candidat. Le voyage reste à la charge du candidat.
- par le candidat ou son administration (frais pédagogiques de participation -voir ci-dessus-, prévoir également les frais de voyage et de séjour)

- 
- par des organisations internationales ou non-gouvernementales (l'identification des bailleurs des fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat)

### MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

La procédure de sélection est la suivante:

- envoi du dossier de candidature (CV, lettre de motivation, lettre de recommandation du supérieur hiérarchique, copie conforme des diplômes et 4 photographies d'identité) à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne, 1 mois avant la date limite d'inscription.
- convocation des candidats pour un entretien avec l'Attaché de Coopération
- transmission par l'Ambassade des candidatures à l'ENM (toutes les candidatures doivent être présentées par l'Ambassade, même dans le cas où le candidat prendrait lui-même en charge sa formation. Les candidatures présentées directement à l'ENM ne pourront pas être acceptées)
- communication, via l'Ambassade, des noms des candidats retenus par l'ENM. En cas de réponse positive, l'Ambassade indiquera à l'intéressé si une bourse du Gouvernement Français peut lui être accordée.

Une brochure apportant plus de précisions est disponible auprès des services de l'Ambassade. Une copie pourra être fournie sur demande à M. Lakhdar BOUADJENAK:

Tél.: (02) 59 34 77 45

Télécopie: (02) 59 34 77 99

Courriel: [Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr](mailto:Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr)

Pour de plus amples informations au sujet des cycles de l'ENM, nous vous invitons à consulter le site: [www.enm.justice.fr](http://www.enm.justice.fr)



## D. STAGE À L'INSTITUT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME: JUILLET 2005

La 36<sup>ème</sup> session d'enseignement spécialisé proposée par l'IIDH sur « la protection internationale des droits des femmes » du 4 au 29 juillet 2005 à la Faculté de droit de l'Université R. Schuman à Strasbourg est destinée en particulier aux étudiants de niveau avancé dans les sciences juridiques, politiques, humaines et sociales; aux enseignants et chercheurs, aux membres de professions juridiques et de toutes autres professions intéressées par les Droits de l'Homme, aux fonctionnaires nationaux et internationaux, aux membres d'organisations non gouvernementales. Une brochure détaillée sera disponible auprès de l'Ambassade à compter du mois d'avril 2005.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Pour pouvoir participer à un tel stage, il faut remplir les conditions suivantes:

- Être francophone et anglophone pour pouvoir suivre le stage en France
- Avoir accompli au minimum sa 4<sup>ème</sup> année d'études universitaires au moment de la session dans le domaine des Droits de l'Homme ou justifier d'une expérience dans le domaine des Droits de l'Homme

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Les stagiaires pourront recevoir une aide financière pour suivre ce stage en France de la part de:

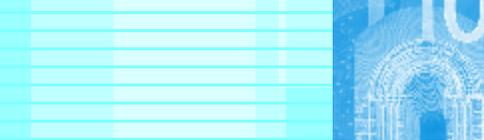
- l'IIDH: un dossier de demande d'aide financière est à adresser directement à l'IIDH (accompagné du dossier d'inscription). Veuillez consulter le site suivant: [www.iidh.org](http://www.iidh.org)
- l'Ambassade de France en Slovaquie, par l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français qui permet de prendre en charge les frais de séjour en France (logement, restauration, assurance sociale) ; le voyage aller/retour reste à la charge du candidat,
- par le candidat,
- par son administration,
- par des organisations internationales ou non gouvernementales (l'identification des bailleurs des fonds potentiels relève de la responsabilité du candidat).

N.B.: l'IIDH propose un logement en résidence universitaire en chambre individuelle à un tarif peu élevé.

### MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

Procédure de sélection:

1. Constitution du dossier de candidature qui doit être composé de:
  - un formulaire d'inscription (à retirer auprès de M. Lakhdar BOUADJENAK - Ambassade de France),
  - un CV en français
  - la photocopie du diplôme le plus élevé, ou une justification d'une expérience professionnelle dans le domaine des Droits de l'Homme, traduit en français ou en anglais par un traducteur assermenté.
2. Dans le cas d'une demande d'aide auprès de l'IIDH, envoi du formulaire de demande d'aide financière et du dossier de candidature directement à l'IIDH, avec copie à l'Ambassade de France.
3. Dans le cas d'une demande de Bourse du Gouvernement Français, envoi du dossier de candidature à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de



---

l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne, avant le 1er mai 2005

4. Convocation des candidats à un entretien de sélection

5. L'Ambassade communiquera aux candidats les résultats du concours

Pour de plus amples informations au sujet des cycles de l'IIDH, nous vous invitons à consulter le site: [www.iidh.org](http://www.iidh.org)



## E. STAGES POUR MÉDECINS SPÉCIALISTES

Cette offre s'adresse à des médecins spécialistes qui souhaitent effectuer un stage pratique au sein d'un hôpital français d'un à deux mois.

### CONDITIONS D'ADMISSION

Pour pouvoir participer à un tel stage, il faut remplir les conditions suivantes:

- Être suffisamment francophone pour pouvoir suivre le stage en France
- Disposer d'une solide expérience professionnelle

### PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE FORMATION

Les frais de séjour en France (logement, restauration, assurance sociale) seront couverts:

- par l'attribution d'une Bourse du Gouvernement Français octroyée par l'Ambassade de France en Slovaquie (le voyage aller/retour reste à la charge du candidat).

### MODALITÉS DE PRESENTATION DES CANDIDATURES

La procédure de sélection est la suivante:

- recherche par le candidat d'un établissement d'accueil, hospitalier ou médical, dans lequel le stage sera réalisé
- envoi du dossier de candidature:
  - CV
  - lettre de motivation
  - programme détaillé du stage convenu avec le maître de stage
  - lettre d'acceptation de l'hôpital français et coordonnées complètes du maître de stage
  - certificat de travail de l'organisme médical employeur en Slovaquie
  - copie du diplôme de médecine,à l'adresse du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France en Slovaquie à l'attention de M. Jérôme KELLE, Attaché de coopération technique et européenne, avant le **28 février 2005**
- convocation des candidats aux épreuves de sélection (courant avril 2005)
- l'Ambassade de France communiquera aux candidats les résultats du concours

## CONTACTS

### **Service de Coopération et d'Action Culturelle**

Sedlarská 7  
812 83 BRATISLAVA 1

#### **M. Jérôme KELLE**

Attaché de coopération technique et européenne  
Tél.: (02) 59 34 77 40  
Télécopie: (02) 59 34 77 99  
Courriel: [Jerome.KELLE@diplomatie.gouv.fr](mailto:Jerome.KELLE@diplomatie.gouv.fr)

#### **M. Nicolas TOUACHE**

Adjoint de l'Attaché de coopération technique et européenne  
Tél.: (02) 59 34 77 42  
Télécopie: (02) 59 34 77 99  
Courriel: [Nicolas.TOUACHE@diplomatie.gouv.fr](mailto:Nicolas.TOUACHE@diplomatie.gouv.fr)

#### **M. Lakhdar BOUADJENAK**

Assistant administratif – Chargé des échanges  
Tél.: (02) 59 34 77 45  
Télécopie: (02) 59 34 77 99  
Courriel: [Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr](mailto:Lakhdar.BOUADJENAK@diplomatie.gouv.fr)

### **Internet**

#### **Service de Coopération et d'action culturelle**

<http://www.ifb.sk>, rubrique « Échanges et bourses »

#### **École Nationale d'Administration**

<http://www.ena.fr>, rubrique « L'International »

#### **École Nationale de la Magistrature**

<http://www.enm.justice.fr>, rubrique « Relations Internationales »

#### **Institut International des Droits de l'Homme**

<http://www.iidh.org>, rubrique « Activités 2005 »